

COMMUNE D'IXELLES
Monsieur F. LETENRE
Commission de concertation
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

V/réf. : 7B/PU/MB/LVD/5111
N/réf. : AVL/KD/XL-2.413/s.559
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : IXELLES. Place de Londres, 12.
Changement d'utilisation du rez commercial en restaurant et pose d'enseignes (régularisation).
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Correspondant : Mme M. Bolle)

En réponse à votre lettre du 3 septembre 2014, en référence, reçue le 10 septembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance du 1^{er} octobre 2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'ancienne poissonnerie sise rue du Trône 65 et datant d'avant 1932.

Elle vise la régularisation de l'affectation horeca du rez-de-chaussée commercial ainsi que la régularisation de 2 enseignes perpendiculaires à la façade.

La CRMS n'émet pas d'objection quant à la régularisation de l'affectation. Elle demande que les prescriptions du RRU soient respectées de manière stricte pour ce qui concerne les enseignes.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, d'autres remarques éventuelles sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme O. Goossens ;
- B.D.U. – D.U. : Mme V. Henry.